



Tests de Sélection Section Sportive Scolaire

Athlétisme

Collège LE VILLAGE à Evry

Madame, Monsieur,

Votre enfant possède des qualités physiques, un engouement marqué pour l'activité sportive et souhaite mener à bien un projet sportif.

Votre enfant est motivé pour faire de l'athlétisme, il souhaite devenir un athlète de bon niveau en courant vite, en sautant loin et haut, et en lançant loin. Il aime la compétition et veut se surpasser. La section sportive est faite pour lui.

La Section Sportive Scolaire Athlétisme du collège Le Village à Evry organise des tests de sélection le Mercredi 19 avril 2023 afin de pouvoir l'intégrer.

Lieu : Stade Stade Desroys du Roure : 2 Rue Robert Pissonnier, 91000 Évry-Courcouronnes

Les tests de sélection sont également ouverts aux élèves de CM2 n'étant pas scolarisés dans les écoles de secteur du collège Le Village. Une demande de dérogation pourra être faite afin que votre enfant intègre la section sportive. Ils sont également ouverts aux collégiens des autres collèges d'Evry.

Voici les caractéristiques principales de la Section Sportive Scolaire Athlétisme :

1. Encadrement :

La responsabilité de la section est prise en charge par le professeur d'Education Physique et Sportive (EPS), Monsieur SUBILEAU.

De plus, le club SCA 2000 Evry met à disposition de la section sportive scolaire Athlétisme du collège Le Village un entraîneur diplômé au niveau fédéral (Fédération Française d'Athlétisme).

2. Entraînements :

En plus des 4 heures de cours d'EPS réglementaires, les élèves bénéficient de deux à trois entraînements d'athlétisme par semaine :

- Le lundi soir de 18h15 à 19h45 dans le cadre de notre partenariat avec le club SCA 2000 Evry
- Le mercredi après-midi de 14h à 15h30 dans le cadre de l'association sportive du collège
- Le vendredi après-midi de 12h50 à 14h50 au collège

3. Conditions d'admission :

- Rendre le dossier de candidature avant sa date limite.
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la rentrée
- Etre admis en classe de 6ème, le dossier scolaire faisant foi.
- S'engager par écrit dans le respect de la charte de la section sportive
- Etre d'accord et s'engager sur le principe d'un engagement de l'élève pour les quatre années de collège.
- Satisfaire aux tests d'aptitudes physiques (appréciés lors de la journée de tests du mercredi 13 avril 2022). Attention, il y a uniquement 16 à 18 places maximum par niveau de classe.
- Faire preuve d'une attitude positive.

4. Coût de l'inscription :

- 30 euros pour l'association sportive du collège
- 110 euros pour le club SCA 2000 Evry → Soit un total de 140 euros.

Des aides peuvent être sollicitées pour le paiement des cotisations (Ex : coupons sport de la CAF). De même, le paiement pourra être échelonné en plusieurs fois sans frais car le coût ne doit pas constituer un obstacle à l'inscription si la motivation et le potentiel physique existent.

Vidéo de présentation de la section à l'adresse suivante :

<http://scolawebtv.crdp-versailles.fr/?id=52901>

Objectifs sportifs et éducatifs :

- Objectifs sportifs :
 - 1 - Développer une motricité athlétique pour atteindre son plus haut niveau de pratique au sein de l'AS (compétition UNSS), et du club (compétition FFA)
 - 2 - Former des jeunes officiels pour approfondir sa connaissance de l'activité et être capable d'officier au niveau scolaire et fédéral.
 - 3 - Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.
 - 4 Développer une culture fine de cette activité
 - 5 Se qualifier aux championnats de France

- Objectifs éducatifs :
 - Développer et renforcer le gout de l'effort
 - Agir selon des règles, afin d'adopter un comportement citoyen responsable et éclairé
 - Renforcer la coopération, la solidarité et l'entraide au sein d'un groupe
 - Renforcer et développer le respect de l'autre et l'esprit sportif
 - Contribuer à leur réussite scolaire et les valoriser au travers de leur réussite sportive ○ Assumer des rôles sociaux et être plus autonomes dans sa pratique

Les familles intéressées peuvent dès à présent retirer un dossier d'inscription en envoyant un mail à l'adresse suivante : paul.subileau@ac-versailles.fr .

**LES TESTS PHYSIQUES SERONT ORGANISES
LE MERCREDI 19 AVRIL 2023 AU STADE DES BORDS DE SEINE DE
14H00 à 17H00**

Adresse :

*Stade Jacques-Deyrois-du-Roure
2 Rue Robert Pissonnier, 91000 Évry*

COLLEGE LE VILLAGE

10 RUE DU VILLAGE

91035 EVRY CEDEX

☎ 01.60.77.32.31

Fax 01.60.77.37.64

Clg-le-village@wanadoo.fr



SECTION ATHLÉTISME

DOSSIER DE CANDIDATURE

2023 / 2024

SECTION SPORTIVE

ATHLETISME

OBJECTIFS DE LA SECTION

L'objectif consiste à réunir des enfants désireux de mener à bien un projet sportif parallèlement à la poursuite de leurs études, en leur proposant quatre heures d'entraînement dans les meilleures conditions en vue d'atteindre le meilleur niveau de pratique en athlétisme.

Nous rappelons que l'admission définitive à la section du collège est subordonnée à l'inscription de l'enfant au club SCA 2000 Athlétisme pour la rentrée scolaire 2023/2024.

Sur le plan sportif :

Au plan sportif, il s'agit d'initier et de perfectionner les élèves lors des entraînements afin d'atteindre leur meilleur niveau. Une importance est donnée à la participation aux différentes compétitions dès la 6^{ème} : Rencontres, championnats ou matchs par équipes proposées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et la fédération partenaire via le club (Fédération Française de Tennis et Fédération Française d'Athlétisme).

- Objectifs sportifs :

- 1 Développer une motricité athlétique pour atteindre son plus haut niveau de pratique au sein de l'AS (compétition UNSS), et du club (compétition FFA)
- 2 Former des jeunes officiels pour approfondir sa connaissance de l'activité et être capable d'officier au niveau scolaire et fédéral.
- 3 Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.
- 4 Développer une culture fine de cette activité
- 5 Se qualifier aux championnats de France

Sur le plan scolaire & éducatif :

Les objectifs scolaires sont ceux d'une classe normale et les élèves sont regroupés dans une classe de l'établissement. Les exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.

En revanche, le jeune doit savoir s'organiser pour allier sport et études en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.

• Objectifs éducatifs :

- Développer et renforcer le goût de l'effort
- Agir selon des règles, afin d'adopter un comportement citoyen responsable et éclairé
- Renforcer la coopération, la solidarité et l'entraide au sein d'un groupe
- Renforcer et développer le respect de l'autre et l'esprit sportif
- Contribuer à leur réussite scolaire et les valoriser au travers de leur réussite sportive
- Assumer des rôles sociaux et être plus autonomes dans sa pratique

PRESELECTION 2023

Le collège Le Village est heureux de vous faire part des modalités d'inscription aux TESTS d'admissions aux sections sportives Athlétisme.

Les épreuves physiques se dérouleront le

MERCREDI 19 AVRIL 2023

De 14h à 17h

Stade des Bords de Seine

Rue Pissonnier 91000 EVRY

DEMARCHES À SUIVRE POUR COMPOSER LE DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

1- Pièces à joindre au dossier

- La fiche de renseignement concernant le candidat (Annexe 1)
- La fiche d'autorisation parentale pour la journée de test (Annexe2)
- Deux enveloppes autocollantes affranchies au nom et adresse du candidat
- Photocopie du livret d'évaluation de CM2 et/ou du dernier bulletin scolaire

2- Les conditions d'admission:

Dans le domaine sportif :

Satisfaire aux tests athlétiques, techniques et de jeu, organisés le mercredi 19/04/2023.

Autres conditions :

- Rendre le dossier de candidature avant sa date limite
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la rentrée
- Etre admis en classe de 6ème, le dossier scolaire faisant foi.
- S'engager par écrit dès la rentrée dans le respect de la charte de la section sportive
- Etre d'accord et s'engager sur le principe d'un engagement de l'élève pour les quatre années de collège.
- Satisfaire aux tests d'aptitudes physiques (appréciés lors de la journée de tests du mercredi 13 avril 2022). Attention, il y a uniquement 16 à 18 places maximum par niveau de classe.
- Faire preuve d'une attitude positive.
- Une demande de dérogation si l'élève concerné ne provient pas d'une école de secteur pour le collège Le Village.

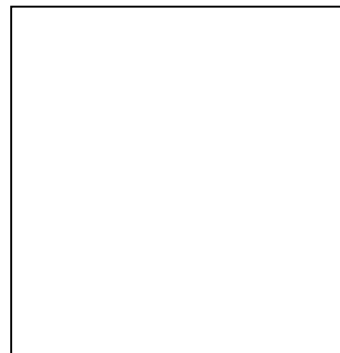
Une commission interne au collège déterminera la liste des admis après les tests.

3- L'inscription définitive :

Un avis d'admission sera envoyé par le collège courant Juin 2023.

COLLEGE LE VILLAGE
SECTIONS SPORTIVES
10 rue du Village
91000 EVRY

Annexe 1
Photo Obligatoire



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

Remarque : cette fiche est à retourner dûment remplie au Collège Le Village ou au professeur d'EPS concernée

SECTION SPORTIVE CHOISIE :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE (complète) :

.....
.....
.....

Téléphone :

Adresse mail :

Ecole actuellement fréquentée : (cachet de l'établissement)

Fournir la photocopie du livret d'évaluation de CM2

Le cas échéant, niveau de pratique sur certaines épreuves athlétiques :

.....
.....
.....
.....

AUTORISATION ET ATTESTATION DES PARENTS
--

Je soussigné : M. Mme..... (Représentant Légal)

Autorise le jeune : Nom :..... Prénom :.....

A participer aux tests d'entrée en section sportive implantée au Collège le Village qui auront lieu le :

Mercredi 19 AVRIL 2023

De 14h à 17h

Au Stade des bords de Seine / rue Pissonnier à Evry

Je certifie par ailleurs que mon enfant est bien assuré contre les accidents pouvant intervenir au cours de la pratique sportive, conformément à la réglementation en vigueur.

Je déclare dégager le Collège le Village d'Evry de toute responsabilité dans un accident qui pourrait survenir à mon enfant au cours de ces tests qu'il en soit l'auteur ou la victime.

Fait à :, le.....

Signature du Représentant Légal :